



Cette analyse du CBCS propose de faire le point sur l'état des titres-services aujourd'hui, mais aussi de montrer les effets latents de cette politique et de s'interroger sur leur évolution au sein d'une régionalisation des compétences.

Depuis 2004, l'état fédéral s'est lancé dans une transformation majeure dans le secteur des services en créant le système de titres-services. Système très célèbre aujourd'hui, les titres-services ont été un des seuls secteurs à résister à la crise et n'ont cessé de croître depuis 10 ans. A l'origine, le but était de répondre à une demande de particuliers pour des services ménagers, de créer des emplois pour des personnes peu qualifiées et de lutter contre le travail au noir. Un simple coup d'oeil sur les utilisateurs des titres-services nous montre pourtant un premier effet latent de ces politiques : permettre, peut-être, aux aînés de notre société de rester chez eux plus longtemps ? Second élément de l'analyse : le profil des travailleurs pour lequel Guillaume Grignard, l'auteur, interroge la parité homme-femme, l'âge et l'origine des travailleurs. Trois éléments qui, au fil du propos, révèlent cacher des enjeux majeurs pour une future politique régionale des titres-services. La VIème réforme de l'Etat va avoir des conséquences importantes sur les politiques sociales et de santé menées dans les entités fédérées. En Région bruxelloise, le CBCS a mis en place [la PLASTIC](#) : un dispositif de concertation et de réflexion destiné à recueillir l'avis des acteurs concernés et à susciter propositions et recommandations quant aux politiques futures. C'est dans ce cadre que ce texte a été écrit. [Accès à l'analyse en PDF.](#)

Documents joints

[Les titres-services : aussi un enjeu de société ?](#)